

Rapport RSE

2021-2022

Déclaration de Performance Extra-Financière





Cache Cache

Table des Matières

Le Groupe Beaumanoir	05
Préambule	
Ses activités	
Ses valeurs	
Son modèle d'affaires	
La démarche de responsabilité sociétale du groupe	15
Les principaux risques et enjeux RSE	
Les engagements RSE	
Les partenaires	
La gestion des risques	21
Risque de défaut de qualité de l'offre	
Risque d'atteinte à la sécurité et à la santé des clients	
Risques environnementaux et sociétaux liés aux matières premières	
Risque de perte d'attractivité et de compétences	
Risques de discrimination et de manque de diversité	
Risque lié à l'éthique des affaires et à la corruption	
Risque lié à la traçabilité et à la transparence	
Risque de non-respect des droits de l'Homme et des principes internationaux du travail	
Risques de pollution et d'épuisement de la ressource en eau	
Risque lié au changement climatique	
Risques environnementaux liés à la fin de vie des produits	
Les résultats RSE	59
Indicateurs RSE publiés dans le rapport	
Méthodologie et périmètre de reporting	



Bonobo

Le Groupe Beaumanoir



Bonobo

Préambule

Les deux derniers exercices comptables¹ ont été marqués par de nombreux défis et changements pour le Groupe Beaumanoir².

L'impact de la crise sanitaire

Tout d'abord, la crise sanitaire, apparue en Chine début 2020 puis rapidement devenue mondiale, a bouleversé l'ensemble de ses activités les deux années, même si ce fut dans une moindre mesure en 2021. Elle a notamment durablement impacté les clients des marques avec la fermeture des magasins à plusieurs reprises, mais aussi les fournisseurs, les partenaires affiliés et bien sûr les équipes.

Dans ce contexte difficile, le Groupe a su faire preuve d'agilité et constamment s'adapter à des situations inédites, avec des dépriorisations et re-priorisations de projets en lien avec les enjeux du moment. Ceci explique en partie que des objectifs ont été décalés dans le temps ou que certains indicateurs de performance sont en deçà de ce que se fixait initialement le Groupe.

Les changements de périmètre d'activité

Les exercices 2020/2021 et 2021/2022 ont également été marqués par des changements notables de périmètre pour le Groupe Beaumanoir.

Fin 2020, le Groupe a ainsi cédé sa participation majoritaire dans sa filiale chinoise locale, qui portait les magasins Cache Cache établis en Chine, l'entrepôt logistique et le siège de l'activité. Les indicateurs figurant dans ce rapport au titre de l'exercice 2020/2021 n'incluent pas Cache Cache Chine.

En octobre 2021, le Groupe Beaumanoir a acquis la marque Carroll qui est ainsi venue consolider son pôle Premium Accessible aux côtés de la marque Morgan. Les activités de Carroll en France et à l'international (magasins, entrepôt et bureaux) n'ont pas été intégrées au présent rapport, dans la mesure où la marque n'a été présente au sein du Groupe Beaumanoir que quelques mois sur l'exercice et a par ailleurs publié un rapport de développement durable, approuvé par un Organisme Tiers Indépendant pour la période du 01/09/2020 au 31/08/2021 (https://www.carroll.com/fr_fr/nos-engagements/engagements-durable/). Carroll sera intégrée à la Déclaration de Performance Extra-financière 2022/2023 du Groupe Beaumanoir.

Remarque :

Les actionnaires du Groupe Beaumanoir ont acquis en juillet 2020 la marque La Halle, une large partie de ses magasins, ses sièges de Paris et Lille ainsi que l'entrepôt situé à Montierchaume. La société qui porte l'ensemble de ces activités n'étant pas contrôlée par la holding du Groupe Beaumanoir, elle n'est pas incluse dans le périmètre de ce rapport.

1. Exercice comptable du 1 mars au 28 février

2. Le "Groupe Beaumanoir" n'a pas d'existence juridique en tant que tel. Cette dénomination est utilisée pour désigner la holding du Groupe et toutes les sociétés contrôlées par cette dernière.

Ses activités

Métiers

L'activité du Groupe Beaumanoir s'organise autour des métiers de :

- La création et la distribution de prêt-à-porter
- La supply chain

Les articles des marques - vêtements et accessoires de mode (chaussures, bijoux, sacs...) - sont conçus par ses équipes basées à Saint-Malo et Paris et produits en lien avec ses partenaires fournisseurs.

Ils sont commercialisés pour l'essentiel dans les magasins Cache Cache, Bonobo, Bréal, Vib's et Morgan exploités par le Groupe en direct ou par ses partenaires affiliés et franchisés, et sur internet, via les sites e-commerce en propre et ceux de partenaires.

Sa filiale logistique C-Log se charge de l'acheminement des produits depuis les différentes régions d'approvisionnement vers ses sept sites logistiques, puis vers les magasins ou directement chez les clients, physiques ou du e-commerce. C-Log met par ailleurs son expertise logistique, transport et de préparation de commandes cross-canal au profit d'autres marques de la mode et du luxe.

Ambition

Le marché mondial du textile qui était déjà en pleine mutation ces dernières années poursuit sa consolidation, accélérée par la pandémie de Covid 19. Plus que jamais, les entreprises doivent être agiles pour faire face aux défis de demain.

Les modes de consommation ainsi que les attentes des consommateurs évoluant, le Groupe Beaumanoir compte poursuivre sa transformation digitale, omnicanale et s'affirmer encore plus comme une entreprise au service de ses partenaires, répondant aux besoins et attentes de ses clients.

Sa vision : Devenir un acteur majeur de la distribution textile omnicanale

Données clefs

1,050

milliard d'euros
de volume d'affaires

6

marques
et enseignes

4 100

salariés

38

millions de pièces vendues

150

partenaires affiliés
& franchisés en France

1 660

points de vente
(affiliés et succursales)

7

entrepôts logistiques

Ses valeurs

Le Groupe Beaumanoir structure son management autour de sept valeurs-clef, qui définissent son engagement envers ses clients, ses collaborateurs et ses partenaires.

L'esprit commerçant

L'esprit commerçant constitue notre ADN et guide l'ensemble de nos actions. Chaque jour nous mobilisons nos compétences pour satisfaire nos clients et faire vivre l'esprit entrepreneurial qui est en nous : relever des nouveaux défis, sortir du cadre et être force d'initiative sont nos raisons d'être.



L'humilité

L'humilité est une valeur humaine forte au sein du Groupe Beaumanoir. L'ouverture sur autrui, la capacité à se remettre en question et l'envie d'améliorer nos pratiques sont un gage important de la pérennité de l'entreprise.



La proximité

La proximité est la clé pour construire des relations solides et durables avec nos salariés, avec nos clients et avec nos fournisseurs. Nous sommes convaincus que c'est seulement en étant proches de nos partenaires, que nous pourrions comprendre les besoins, répondre aux attentes, gagner la confiance mutuelle et bénéficier du partage d'expérience.



Le respect

Le respect est un gage d'acceptation de la diversité des personnes, d'adaptation aux différentes cultures, ainsi que de rigueur vis-à-vis de nos règles et de nos bonnes pratiques.



La réactivité

La réactivité est une nécessité et une force sur un marché en constante évolution. Le Groupe Beaumanoir met en œuvre une organisation basée sur la rapidité dans l'identification de nouvelles idées, dans la prise de décision et dans la mise en application.



La passion

La passion pour notre métier, notre enthousiasme, le « plaisir de gagner ensemble », c'est ce qui nous anime. En rejoignant le Groupe Beaumanoir, on intègre la « TRIBU » !



Le progrès

Le progrès est celui technique et humain, auquel chacun d'entre nous contribue activement. En confiant à nos collaborateurs de véritables responsabilités et en s'appuyant sur une acquisition permanente des connaissances, nous construisons des organisations dynamiques et projetées vers le futur.



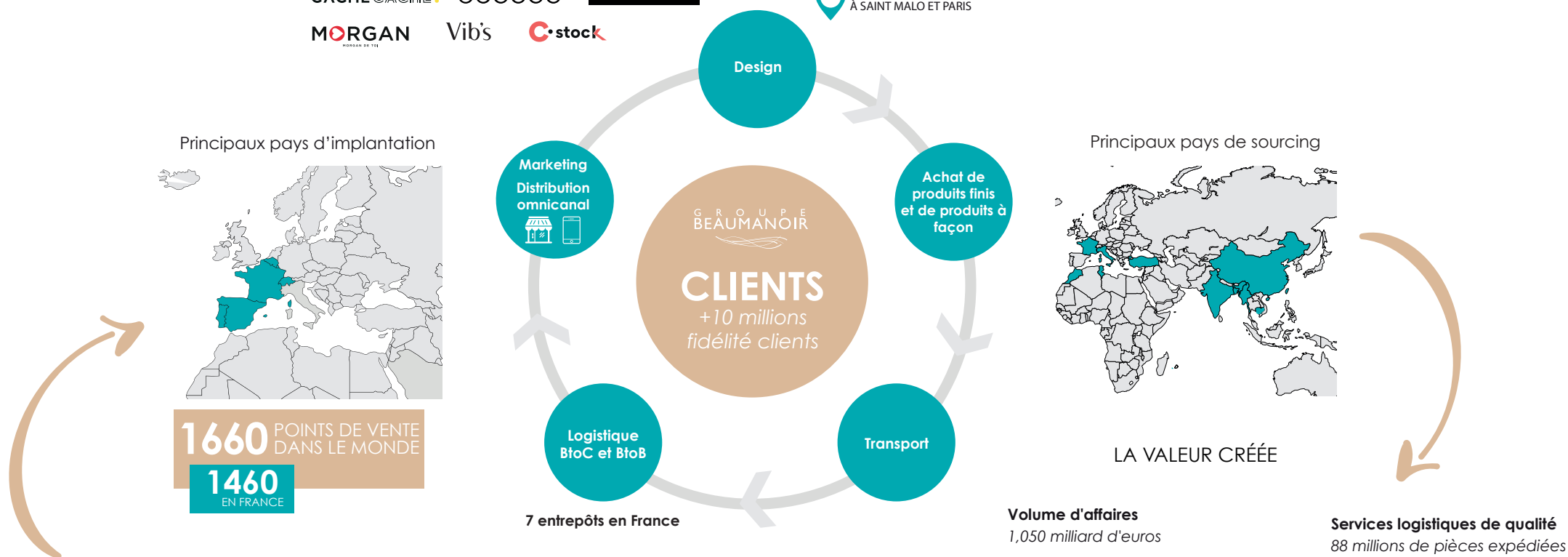
Son Modèle d'Affaires

COMMENT NOUS CREONS DE LA VALEUR

NOTRE VISION : DEVENIR UN ACTEUR MAJEUR DE LA DISTRIBUTION TEXTILE OMNISCANALE
NOS VALEURS : Esprit commerçant - Humilité – Proximité – Respect – Réactivité – Passion - Progrès

CACHE CACHE • BONOBOS • BRÉAL
 MORGAN • Vib's • C-stock

SIÈGE DU GROUPE
 À SAINT MALO ET PARIS



LES RESSOURCES DONT NOUS AVONS BESOIN

Collaborateurs

7100 personnes dont 4100 salariés

Ressources financières

Actionariat familial

Actifs matériels et immatériels

Magasins
 Entrepôts logistiques
 Prestations de services

Fournisseurs

260 fournisseurs de produits finis

Partenaires affiliés et franchisés

150 partenaires en France

Matières premières

Matières renouvelables et non renouvelables
 Electricité et gaz naturel (27 GWh)
 Eau



Transport et logistique pour clients tiers

Plus de 30 clients du secteur de la mode et du luxe

Volume d'affaires

1,050 milliard d'euros

Vêtements et accessoires de mode

38 millions de pièces
 dont 5 millions d'accessoires

Une mode accessible pour les femmes et les hommes

Expérience clients
 Une part importante de points de dans des villes de taille petite ou intermédiaire

Satisfaction clients

NPS* compris entre 55 et 75

Services logistiques de qualité

88 millions de pièces expédiées
 8500 points de ventes livrés



Emploi et développement des territoires d'implantation

Produits et -services responsables et innovants



Seconde vie offerte à plus d'1,4 million de vêtements usagés collectés
 52% d'électricité d'origine renouvelable
 86% de coton éco-responsable

* Net Promoter Score



Morgan

La démarche de responsabilité sociétale du Groupe

Les principaux risques et enjeux RSE¹

Approche et méthodologie

Un groupe de travail DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière), réunissant les représentants des différentes directions, a été constitué en 2018. Sa mission est d'identifier et d'évaluer les principaux risques et enjeux RSE – sociaux, environnementaux et sociétaux – associés au modèle économique du Groupe Beaumanoir.

Afin que ce travail soit le plus pertinent possible et bien que le Groupe ne soit pas une société cotée telle que visée par l'article L 225-102-1, il a été décidé d'inclure à l'analyse les risques extra-financiers liés aux droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption.

Dans un premier temps, le groupe de travail a défini l'univers des enjeux extra-financiers pertinents pour l'entreprise en s'appuyant sur la norme ISO 26000, une veille sectorielle et média et des référentiels RSE mondiaux². 22 enjeux vecteurs de risques ont ainsi été sélectionnés et leurs impacts sur la chaîne de valeur du Groupe précisés.

La précarité alimentaire, l'alimentation responsable, équitable et durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire n'ont pas été retenus dans la mesure où ces risques ne sont pas applicables à l'activité.

La matrice de matérialité du Groupe a ensuite été élaborée et chaque enjeu extra-financier priorisé en fonction de deux dimensions :

Son importance sur la performance économique du Groupe Beaumanoir, évaluée par le groupe de travail DPEF en fonction de trois critères : gravité de l'impact pour le Groupe, fréquence des menaces et opportunités liées à l'enjeu ainsi que degré de maîtrise du risque par le Groupe,

Les attentes des parties prenantes sur ces enjeux. Pour cela, trois des parties prenantes identifiées comme prioritaires ont été interrogées au travers d'enquêtes par mail ou par téléphone : les salariés, les clients des marques et les fournisseurs textile.

Ce travail a permis d'identifier les risques réglementaires, financiers, réputationnels ou opérationnels les plus significatifs pour le Groupe Beaumanoir et ses parties prenantes.

Par la suite, le groupe de travail s'est réuni chaque année pour réévaluer les enjeux au regard des risques et opportunités business qu'ils présentaient, pour tenir compte de l'évolution globale du marché, des activités du Groupe et des attentes des parties prenantes. Ce travail a amené la matrice de matérialité à évoluer quelque peu, en faisant ressortir certains enjeux comme étant dorénavant prioritaires et d'autres moins.

1. Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

2. Apparel, Accessories & Footwear Sustainability Accounting Standard (SASB 2015), Environmental Impact of the Global Apparel & Footwear Industries Study (Quantis 2018), Pulse of the fashion Industry (BCG 2017)...

Onze risques RSE prioritaires

Le groupe de travail DPEF s'est réuni fin 2021 pour passer en revue les onze risques RSE du Groupe Beaumanoir figurant dans sa DPEF 2020/2021. L'objectif était de s'assurer qu'ils étaient toujours significatifs et de voir si d'autres risques étaient apparus courant 2021, notamment au regard de l'évolution du contexte général (économique, environnemental, social ou sanitaire) et de l'intégration de la marque Caroll.

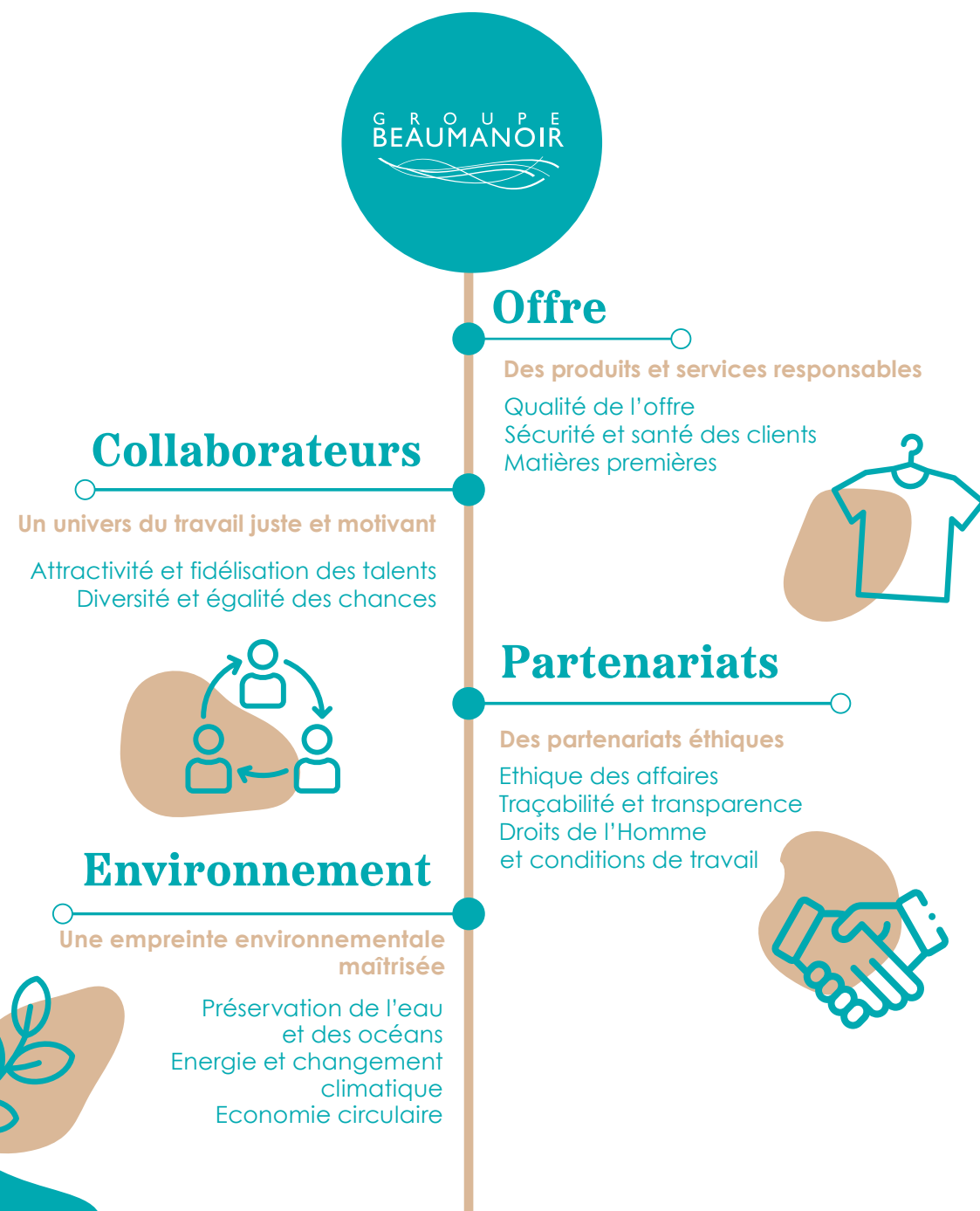
Le groupe de travail a conclu que les 11 risques identifiés étaient toujours pertinents pour le Groupe et qu'il n'y avait pas lieu de les faire évoluer cette année.

Enjeux	Risques
Qualité de l'offre	Risque réputationnel et d'insatisfaction clients Risque financier liés aux retours produits
Sécurité et santé des clients	Risque de non respect de la réglementation Risque réputationnel et perte de clients Risque financier lié aux rappels des produits et réclamations
Matières premières	Risque de perte de compétitivité Risque financiers liés à l'épuisement des ressources naturels Risque réputationnel
Attractivité et fidélisation des talents	Risque d'obsolescence des talents Risque financier lié au coût de recrutement et à la perte de compétences Risque de perte d'engagement des salariés
Diversité et égalité des chances	Risque de non respect de la réglementation Risque de déficit d'attractivité et d'engagement des salariés Risque de contentieux
Éthique des affaires	Risque de non respect de la réglementation Risque réputationnel Risque de contentieux avec les fournisseurs
Traçabilité et transparence	Risque de non respect de la réglementation Risque réputationnel
Droits de l'Homme et conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement	Risque de non respect des droits de l'Homme chez nos fournisseurs Risque opérationnel lié à l'interruption de la production Risque réputationnel
Préservation de l'eau et des océans	Risque réputationnel Risque opérationnel en usine Risque d'indisponibilité des matières premières
Énergie et changement climatique	Risque de non respect de la réglementation Risque climatique Risque financier lié au coût de l'énergie
Économie circulaire	Risque de non respect de la réglementation Risque de perte de compétitivité Risque réputationnel lié à la fin de la vie des produits

Les engagements RSE

La stratégie RSE du Groupe Beaumanoir s'articule autour de quatre grands engagements qui regroupent l'ensemble des onze risques extra-financiers prioritaires sur lesquels le Groupe concentre ses efforts en matière de responsabilité sociétale :

- Offrir des produits et services responsables répondant aux attentes des clients
- Assurer aux collaborateurs un univers de travail juste et motivant
- Construire et développer des partenariats éthiques
- Maîtriser l'empreinte environnementale



Les partenaires

Le Groupe Beaumanoir est signataire du **Fashion Pact**, coalition mondiale de près de 80 entreprises de la mode et du textile (prêt-à-porter, sport, lifestyle et luxe), représentant plus de 200 marques. Toutes se sont engagées à enrayer le réchauffement climatique, restaurer la biodiversité et protéger les océans et à mettre en place des actions concrètes dans leurs organisations respectives. Cette initiative sectorielle doit permettre à l'ensemble des signataires d'accélérer leur transformation vers des modèles d'entreprises plus durables. Plus d'informations sur <https://thefashionpact.org>.

En parallèle, le Groupe Beaumanoir collabore avec des partenaires reconnus et s'appuie sur leur expertise pour la mise en place de programmes de responsabilité sociétale et s'inscrire dans une vraie dynamique de progrès.

Le Groupe est ainsi membre d'**Amfori**, la principale association d'entreprises internationale soutenant des échanges commerciaux ouverts et durables. Il améliore les performances sociales et environnementales de ses chaînes d'approvisionnement grâce à Amfori BSCI et Amfori BEPI. Plus d'informations sur www.amfori.org.

Depuis janvier 2021, le Groupe est membre de **ICS**, une organisation française qui regroupe des donneurs d'ordre de différents secteurs d'activité dont l'objectif est d'améliorer les conditions de travail dans leur chaîne d'approvisionnement. L'objectif est d'accroître encore la mutualisation des audits sociaux avec les autres marques et groupes de distribution textile. Plus d'informations sur <https://ics-asso.org>.

Les marques du Groupe ont également toutes adhéré à la **Better Cotton Initiative**. La mission de Better Cotton est d'aider les communautés de coton à survivre et à prospérer, tout en protégeant et en restaurant l'environnement. Plus d'informations sur <https://bettercotton.org>.

Enfin, le Groupe Beaumanoir collabore régulièrement avec **Refashion**, éco-organisme de la filière REP Textile d'habillement, Linge de Maison et Chaussure en France. Membre du Conseil d'Administration et de comités thématiques, le Groupe contribue en tant que partie prenante à sa stratégie et soutient ses actions pour accélérer la transformation vers l'économie circulaire.

**FASHION
PACT**

**better
cotton**

amfori @
Trade with purpose

ics

Re_fashion



Bréal

La gestion des risques

Risque de défaut de qualité de l'offre

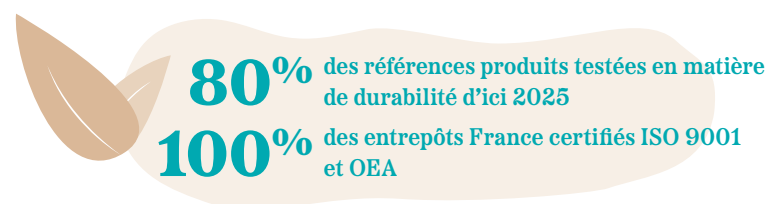
La qualité des produits textile est un des principaux critères d'achat des clients et devient de plus en plus importante avec la prise de conscience des impacts sur l'environnement de nos modes de consommation. Pour satisfaire leurs clients, les fidéliser et continuer à se développer au cours des prochaines années, il est donc indispensable pour les marques du Groupe Beaumanoir d'offrir des produits et des services de qualité.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir a mis en place une politique qualité produits structurée autour de ses Chartes Qualité fournisseurs, de contrôles et de tests en laboratoire et d'un accompagnement sur site de ses partenaires tout au long de l'année. Depuis quelques années, il s'applique également à renforcer les critères de durabilité de certains produits.

Le Groupe a l'ambition de devenir numéro un de la relation clients. Aussi, il s'est engagé dans une démarche de qualité globale tout au long du parcours d'achat, qui intègre aussi bien les prestations logistiques que l'assistance apportée aux clients.

Objectifs et performance



Indicateurs clefs de performance

Part des références produits avec un test de durabilité¹ effectué en laboratoire

2021 : 73,8%

2020 : 75,9%

1. Tests portant sur les propriétés physiques du produit réalisés sur les références de produits livrés aux centrales d'achat (tests de boulochage, tests d'apparence après lavage, tests de tenue des coloris, tests de résistance d'un zip chaussure, etc) et répondant aux standards du Groupe Beaumanoir.

Principales actions

Gestion de la qualité des produits

- Contrats-cadres signés par les fournisseurs, incluant notamment des exigences en matière de qualité des produits commercialisés.
- Conformité des produits en termes de qualité de la matière, confection, tenue et bien-être, de respect de l'étiquetage et du conditionnement, etc., contrôlée par les départements Qualité produits présents en France et dans les pays de sourcing du Groupe.
- Contrôles qualité (tests laboratoire sur propriétés physiques et inspections) réalisés par des prestataires externes de référence ou par les contrôleurs qualité internes, avant expédition ou lors de la réception de la marchandise dans les entrepôts.
- Dans une démarche de confiance et de responsabilisation, délégation aux fournisseurs de certaines opérations de contrôle et de validation des livraisons, avec la mise en place en parallèle d'un système d'accréditation de leurs moyens de contrôles.

Résultats 2021

Part des pièces livrées faisant l'objet d'un contrôle qualité¹ : **97,3%**

Durabilité des produits textiles

- Exigences de qualité renforcées sur la majorité des familles de produits depuis 2019, notamment en matière de tenue à l'entretien.
- Mise en place en 2020 d'un groupe de travail pour mesurer la conformité des produits aux nouveaux critères de durabilité définis par l'éco-organisme Refashion. Ce travail a permis d'identifier des marges de progrès en 2021, qui permettront de faire évoluer une partie des standards qualité du Groupe dès 2022.

Assistance aux clients

- Formation régulière des équipes du Service client pour offrir un accueil de qualité, aussi bien au téléphone qu'en ligne, répondre aux questions et traiter les éventuels irritants et réclamations dans les meilleurs délais.
- Appel systématique par le Service client des personnes n'ayant pas répondu favorablement aux enquêtes de satisfaction afin de mieux comprendre leur mécontentement et de faire le nécessaire pour y remédier.
- Dispositif de suivi de la satisfaction post-contact en France, permettant de mesurer la qualité des services apportés au client.
- Accessibilité du Service client de la marque Bréal aux personnes sourdes et malentendantes.

1. Contrôles réalisés en usine ou en entrepôt

Prestations logistiques de qualité

- Démarche systématique de certification ISO 9001¹ des sites de la société C-Log, filiale logistique du Groupe Beaumanoir, initiée dès 2013. Réalisation à l'automne 2021 de l'audit de certification de l'entrepôt de Poupry (28), en activité depuis fin 2020.
- Certification OEA² du siège et des entrepôts logistiques C-Log depuis 2017, garantissant des processus douaniers de qualité. Renouvellement début 2020 du certificat, avec intégration du site de Vatry (51), et certification du nouvel entrepôt de Poupry prévue début 2023.
- Dispositif d'enquête de satisfaction mensuelle à destination des clients C-Log (marques internes et externes au Groupe) lancé en décembre 2021 et visant à inscrire la société dans une démarche d'amélioration continue.

Résultats 2021

Part des entrepôts certifiés ISO 9001 : **100%** (7 sites sur 7)

Part des entrepôts certifiés OEA : **86%** (6 sites sur 7)

¹ Système de management de la qualité
² Opérateur Economique Agréé en douane



Cache Cache

Risque d'atteinte à la sécurité et à la santé des clients

Pour obtenir des textiles résistants et doux, des teintures stables, des finitions variées, etc., l'industrie de la mode recourt à des substances chimiques dans le processus de fabrication de ses produits. La priorité majeure pour le Groupe Beaumanoir est de s'assurer que ses vêtements et accessoires de mode répondent aux réglementations en vigueur en la matière et que ses clients ne courent aucun risque en achetant ses produits ou en se rendant dans ses magasins. Ce niveau d'exigence est indispensable pour la réputation et la performance économique de ses marques et activités.

Politiques

Afin de garantir à ses clients la sécurité maximale, le Groupe Beaumanoir a défini un cadre exigeant détaillé dans ses Chartes Qualité fournisseurs, dont la Charte sur la santé et la sécurité des consommateurs, et mis en place des dispositifs de contrôle des produits ainsi qu'une politique d'audits et de tests laboratoires stricts.

Le Groupe a également défini une politique relative aux substances chimiques utilisées dans ses produits ou dans leur processus de fabrication, plus restrictive dans certains cas que la réglementation en vigueur, visant à mieux préserver la santé, garantir la sécurité tout au long de la chaîne de production et réduire l'impact sur l'environnement.

En parallèle, le Groupe s'attache, dans chaque pays où ses magasins sont implantés, à respecter les réglementations en matière de sécurité s'appliquant aux Etablissements Recevant du Public (ERP).

Objectifs et performance

98% au moins de conformité des produits aux tests chimiques
+ de substances chimiques contrôlées et seuils de tolérance renforcés en 2022

Indicateurs clefs de performance

Taux de conformité aux tests chimiques

2021 : 98,6%

2020 : 98,5%

Principales actions

Innocuité des produits

- Respect de la réglementation européenne REACH qui encadre le recours aux substances chimiques et définit le type et les quantités autorisées pour les produits commercialisés par les marques du Groupe Beaumanoir.
- Contrats-cadres, signés par tous les fournisseurs, incluant un certain nombre d'exigences visant à garantir l'innocuité des produits et le respect des réglementations en vigueur dans les pays où sont présentes les marques du Groupe.
- Tests effectués à la demande du département Qualité produits par des laboratoires extérieurs indépendants, reconnus et accrédités, pour s'assurer de la conformité des produits.
- Le cas échéant, refus des produits non conformes, comportant des substances non autorisées ou dans des quantités supérieures aux réglementations.

Résultats 2021

Nombre de tests laboratoire sur propriétés chimiques : **5 811**

Restrictions des substances chimiques

- Démarche menée depuis plusieurs années de réduction des seuils de tolérance au-delà des réglementations en vigueur, voire de suppression de certaines substances chimiques dans les produits et dans leur processus de fabrication, renforcée notamment pour les APEO en 2022.
- Définition d'un plan de tests intégrant davantage de substances chimiques présentant potentiellement des risques critiques pour la santé. De 11 familles de substances chimiques clés suivies en laboratoire, le Groupe passera à 13 en 2022.
- Préconisation faite aux fournisseurs d'utiliser des matières et accessoires fabriqués dans le respect du label OEKOTEX, qui encadre l'absence ou présence limitée d'un grand nombre de substances chimiques.

Résultats 2021

Nombre de familles de substances chimiques suivies en laboratoire : **11**

Sécurité des lieux de vente

- Installation, dans chaque point de vente du Groupe, d'équipements de sécurité contre les risques d'incendie (systèmes de détection, extincteurs, robinets d'incendie armés...) et de panique (alarmes, portes de secours...) conformes aux réglementations locales en vigueur.
- Formation du personnel à l'évacuation.
- Vérification annuelle du bon fonctionnement des équipements par des bureaux de contrôle ou des entreprises qualifiées.

Risques environnementaux et sociétaux liés aux matières premières

Dans l'Analyse de Cycle de Vie d'un produit textile, les fibres représentent un des principaux impacts environnementaux. Compte tenu de cet enjeu, des attentes fortes des clients et parties prenantes en matière de protection de l'environnement et de l'évolution globale du marché de la mode, le Groupe Beaumanoir souhaite accélérer la transformation de son offre vers des produits durables et intégrer des fibres textiles plus responsables.

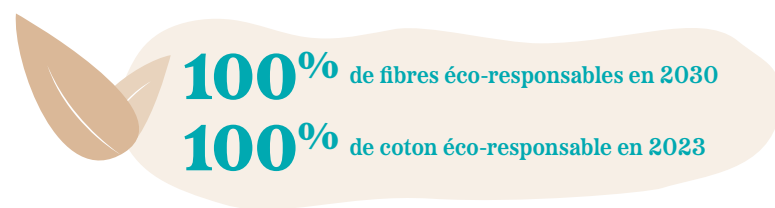
Parmi les matières premières utilisées par les marques du Groupe, certaines sont d'origine animale. Le respect de la condition animale étant aujourd'hui une préoccupation majeure pour une grande partie des citoyens, il est également indispensable de proposer des alternatives à ces matières ou de s'assurer du bien-être animal.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir a défini et déployé une politique ambitieuse d'achat de fibres textiles plus durables pour l'ensemble de ses marques. Cette politique fait écho aux engagements pris dans le cadre du Fashion Pact.

En parallèle, le Groupe interdit depuis plusieurs années l'usage de certaines matières animales dans les collections de ses marques et a mis en place des dispositifs visant à garantir le respect du bien-être animal par les fournisseurs.

Objectifs et performance



Indicateurs clefs de performance

	Part des fibres éco-responsables ¹	Part du coton éco-responsable ¹ :
2021	38%	86%
2020	28%	71%

1. En pourcentage du poids

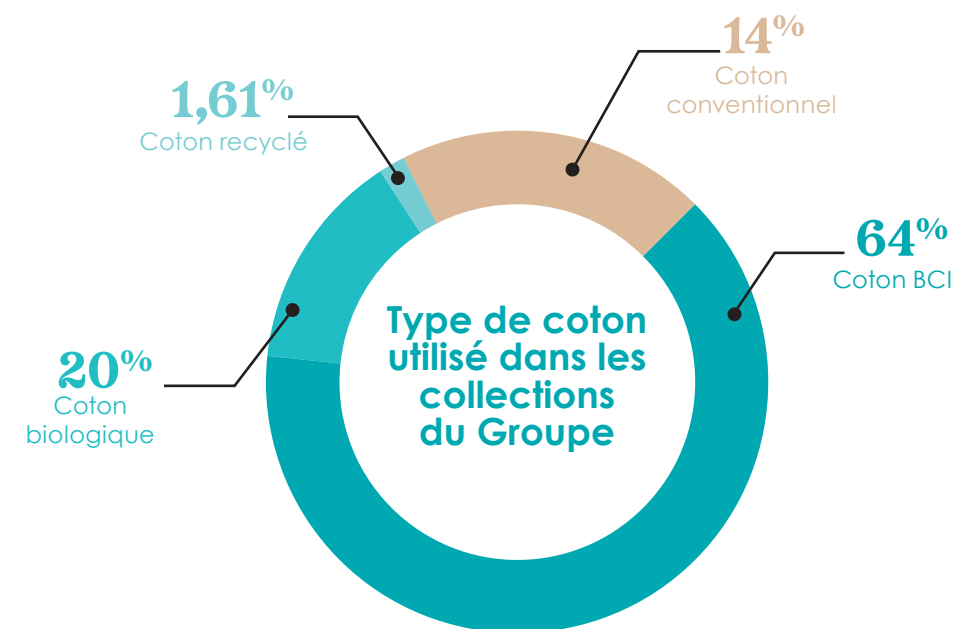
Principales actions

Achat de fibres textiles plus durables

- Poursuite de l'incorporation massive de coton issu de l'agriculture biologique¹, de coton recyclé² ou issu de l'agriculture raisonnée³ dans les collections des marques du Groupe pour atteindre notre objectif de 100% de coton éco-responsable en 2023.
- Substitution progressive de la viscose conventionnelle par de la viscose recyclée ou de la viscose éco-responsable (Ecovero™ de Lenzing™ ou LivaEco de Birla)
- Substitution du polyester conventionnel par du polyester recyclé.
- Utilisation de nouvelles fibres synthétiques éco-responsables : acrylique recyclé, polyamide recyclé, etc.
- Projets de Recherche et Développement visant à intégrer des fibres recyclées aux doublures et garnissages des produits des marques.

Les fibres textiles éco-responsables du Groupe Beaumanoir

- Coton biologique
- Coton recyclé
- Coton BCI
- Polyester recyclé
- Viscose EcoVero™
- Viscose LivaEco
- Viscose recyclée
- Lin
- Jute
- Acrylique recyclé
- Polyamide recyclé
- Laine recyclée
- Zinc recyclé
- Tencel™



1. Référentiels Global Organic Textile Standard (GOTS) ou Organic Content Standard (OCS)
 2. Référentiels Global Recycle standard (GRS) ou Recycled Claim Standard (RCS)
 3. Partenariat avec Better Cotton Initiative (BCI) depuis 2016

Accompagnement des équipes et des fournisseurs

- Formation des équipes achats en France et dans les bureaux de sourcing sur les impacts environnementaux des principales matières, les matières alternatives et les exigences du Groupe en termes de traçabilité.
- Évolution des outils informatiques pour garantir une bonne traçabilité des matières éco-responsables.

Bien-être animal

- Suppression, depuis plusieurs années, de l'usage de fourrure animale et de poils de lapin angora véritables des collections de toutes les marques du Groupe.
- Substitution progressive du cuir animal par du papier ou du cuir 100% recyclé pour les jacrons¹ des produits denim de la marque Bonobo depuis 2019.
- Chapitre « Respect des animaux » de la Charte éthique du Groupe - signée par 100% des fournisseurs - aligné sur les standards internationaux Cinq Libertés pour le bien-être animal énoncées par l'Organisation mondiale de la santé animale, ou CITES (Convention sur le commerce international sur les espèces de faune et de flore menacée d'extinction).

Résultats 2021

Part des fibres d'origine animale : **1,8%**

1. Jacron : pièces de marquage, souvent en cuir, apposées à l'arrière des jeans



Bréal

Risque de perte d'attractivité et de compétences

C'est grâce à ses collaborateurs et à leur implication, que le Groupe Beaumanoir a pu se développer comme il l'a fait depuis sa création. Pour assurer la performance économique des marques et des activités demain, il est indispensable de continuer à attirer de nouveaux talents, de les fidéliser, de s'assurer du maintien et du développement des compétences de l'ensemble des salariés et de leur satisfaction.

Politiques

Pour continuer à développer sa notoriété en qualité d'employeur et donner envie à de nouveaux collaborateurs de le rejoindre, le Groupe Beaumanoir s'appuie sur une politique de recrutement privilégiant les contrats permanents, des dispositifs de recrutement innovants et des partenariats forts avec des écoles référentes sur son territoire et ses métiers.

Il s'attache également à avoir une politique de formation et de mobilité interne, en cohérence avec son ambition d'être une entreprise apprenante et avec sa volonté de donner de réelles opportunités d'évolution aux collaborateurs curieux, responsables et désireux d'entreprendre.

Enfin, le Groupe favorise un dialogue social de qualité et s'applique à renforcer sa marque employeur.

Objectifs et performance



Indicateurs clefs de performance

	Part des contrats permanents dans l'effectif total	Part des salariés ¹ bénéficiant d'une revue de performance annuelle avec leur manager (France) :
2021	91%	72%
2020	93%	37%

1. Salariés présents sur l'ensemble de l'année

Principales actions

Remarque préliminaire : Un certain nombre de dispositifs décrits ci-dessous, ayant pour vocation d'être renouvelés chaque année, ont été affectés en 2020 et 2021 par la crise sanitaire et ont dû être reportés ou annulés.

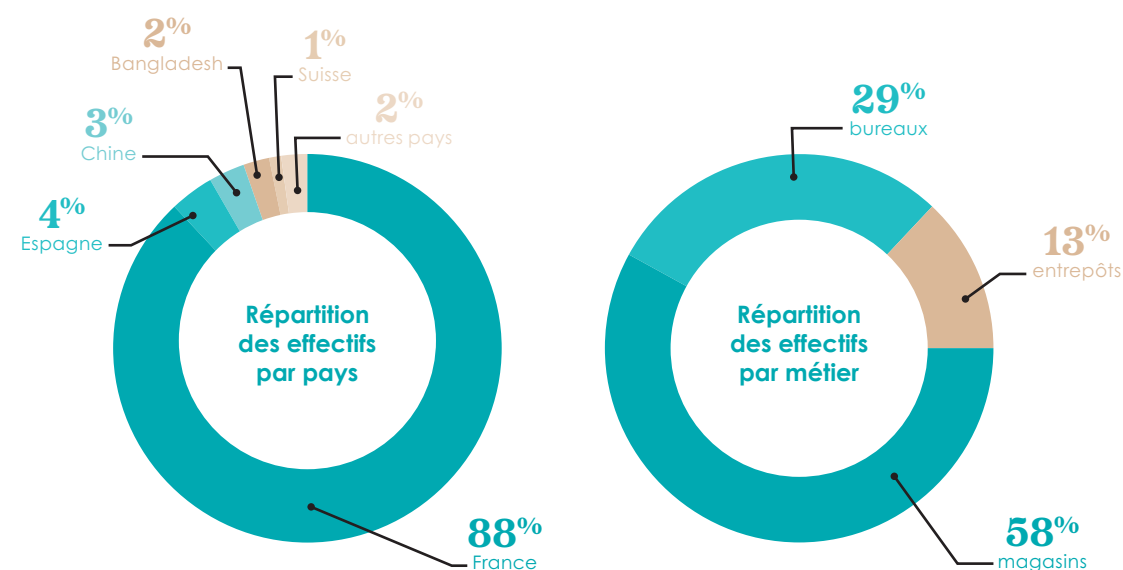
Recrutement de nouveaux collaborateurs

- Recrutement principalement en contrat à durée indéterminée, de plusieurs centaines de salariés chaque année sur les métiers de la création, de la distribution et de la logistique pour l'ensemble des sociétés et territoires du Groupe Beaumanoir.
- Utilisation agile des plateformes et des nouveaux outils digitaux (job boards, sites d'emploi et de recrutement, réseaux sociaux, etc.) pour permettre aux candidats de découvrir les métiers du Groupe et de mieux percevoir ses valeurs.
- Animation des dispositifs de recrutement existants du Groupe : journées de job dating, programme de cooptation, dispositif Un Job pour mon Conjoint pour les collaborateurs venant s'établir en pays malouin, participation à des Forums écoles et mise en place de partenariats avec certaines d'entre elles.
- Pour faciliter les recrutements en magasin : déploiement national en 2021 du dispositif d'assistant recruteur via chatbot de son partenaire Unique.ai, préalablement testé à Paris en 2019 et 2020.

Résultats 2021

Effectif salarié au 28/02/2022 : **4 118**

Nombre de partenariats écoles (France) : **10**



Développement des talents

- Campagnes annuelles d'entretien d'évaluation et de développement et d'entretien professionnel permettant un échange privilégié entre le salarié et son manager. Des difficultés ont été rencontrées en 2020 et 2021 pour mener ces entretiens en raison de la crise sanitaire.
- Animation du dispositif de revue de carrière People Review, permettant de partager entre managers les perspectives d'évolution des collaborateurs et de dessiner des trajectoires professionnelles.
- Développement depuis 2019 de modules e-learning à destination des différents métiers du Groupe, et notamment des équipes magasin (Expertise pantalon, Parcours tuteur alternant, Denim Académie...).
- Augmentation en 2021 du nombre de formations internes sur les outils et process, des directions Achats et Finance notamment.
- Poursuite du Beaumanoir Talent Program, initié en 2019, et destiné à former et accompagner les managers de demain.
- Relance en 2021 de l'Ecole des marraines du Groupe, permettant à des responsables magasin expérimentés et sélectionnés par la direction des Ressources Humaines, d'accompagner les nouveaux responsables magasin dans leur prise de poste.

Résultats 2021

Nombre de salariés formés : **2 174**

Part des managers formés au management (France) : **62%**

Marque employeur

- Participation active à des salons métiers sur l'ensemble du territoire pour promouvoir le Groupe et les métiers de la création et de la distribution de prêt-à-porter ainsi que de la supply-chain.
- Parcours d'intégration systématiquement mis en place pour les personnes du siège et les responsables magasins en France, avec notamment la découverte des services pendant deux semaines et un système de parrainage.
- Événements internes réguliers (Soirée des vœux, Semaine du Développement durable, réunions de régions...) pour partager des moments de convivialité.
- Association sportive ASGB, animée par et pour les collaborateurs des sites bretons et parisien, et sponsorisée par le Groupe.
- Installation de ruches sur les espaces verts des entrepôts logistiques bretons – des pots de miel sont régulièrement offerts aux collaborateurs - et de moutons en 2021 et début 2022.

Résultats 2021

Ancienneté moyenne : **5,6 ans**

Dialogue social

Mise en place avec les partenaires sociaux d'une charte sur le temps de travail et la qualité de vie au travail en 2021, incluant notamment la possibilité de télétravail pour les collaborateurs bureaux.

Accord Groupe en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi de personnes handicapées signé en 2019 par l'ensemble des organisations syndicales représentatives pour les sociétés françaises.

Risques de discrimination et de manque de diversité

Respecter l'égalité des chances et de traitement entre salariés est une obligation légale et une attente forte de la Société en général, et des salariés en particulier. Au-delà, le manque de diversité en entreprise, en limitant la pluralité des points de vue, peut restreindre la capacité des organisations à innover et à répondre aux attentes de leurs parties prenantes. Le Groupe Beaumanoir a placé le respect parmi ses sept valeurs clefs et s'engage à lutter contre toute forme de discrimination et à promouvoir l'égalité des chances. Il s'applique également à développer une politique inclusive, réelle opportunité de développement et de performance économique pour ses marques et activités.

Politiques

Au travers de sa Charte Éthique, le Groupe Beaumanoir réaffirme comme principes fondamentaux l'égalité des chances et de traitement professionnel entre les femmes et les hommes, la diversité et le droit au travail pour tous, et axe sa politique sociale sur les compétences et la performance.

Le Groupe encourage l'insertion professionnelle de jeunes avec une politique de recrutement en faveur des jeunes diplômés, et est attentif à ce que les femmes et les hommes soient traités de manière équitable tout au long de leur parcours au sein de l'entreprise.

Signataire en 2019 d'un accord en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi de personnes handicapées, agréé par la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), le Groupe s'est fixé des objectifs et s'est engagé à déployer au travers de sa Mission handicap un certain nombre d'actions à court et moyen termes.

Objectifs et performance

Parité en termes d'effectifs hommes - femmes au sein des cadres dirigeants

+ de **20%** d'hommes dans l'effectif global d'ici 2022
+ **5%** des effectifs en contrat en alternance en France jusqu'en 2024
+ de **4%** de personnes en situation de handicap dans les effectifs en France d'ici 2023

Indicateurs clefs de performance

	Part des femmes au sein des cadres dirigeants (France)	Taux d'emploi de travailleurs handicapés (France)
2021	56%	2,9%
2020	58%	3,7%

Principales actions

Égalité des chances

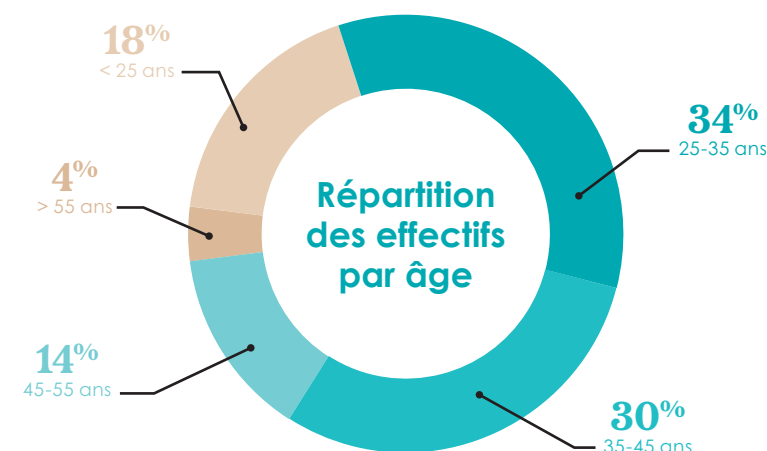
- Diffusion de la Charte Éthique, disponible sur le site internet du Groupe Beaumanoir, à l'ensemble des collaborateurs du Groupe et aux nouveaux entrants.
- Nouvelle formation e-learning obligatoire déployée en 2021 visant à s'assurer de l'appropriation des principes de la Charte Éthique par tous.
- Constitution d'un Comité éthique, composé des dirigeants de l'entreprise, qui se réunit deux fois par an pour s'assurer d'une vigilance continue des équipes sur ce sujet.

Insertion professionnelle des jeunes

- Plusieurs dizaines de jeunes recrutés chaque année dans des sociétés du Groupe : plus de 50% des salariés ont moins de 35 ans.
- Déploiement en 2021 d'une campagne de recrutement en alternance massive sur l'ensemble des métiers, y compris sur les réseaux et en entrepôts.
- Partenariats avec de nombreuses écoles en France, dont l'IUT de Saint-Malo, l'ESSCA d'Angers, l'IHECF, l'INSA, la Faculté des Métiers, etc.

Résultats 2021

Part des contrats en alternance dans les effectifs (France) : **5,2%**



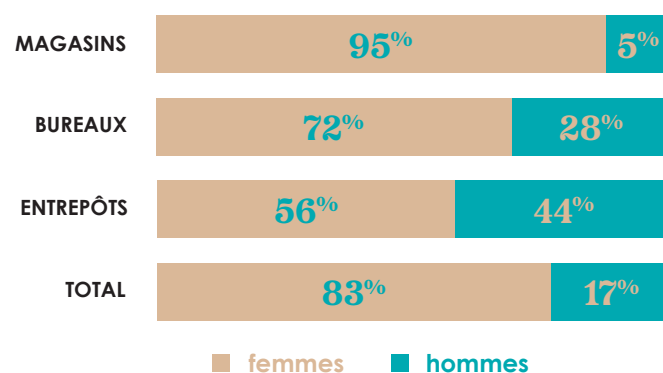
Égalité Femmes-Hommes

- Formation et sensibilisation des équipes des ressources humaines pour que seuls les critères de compétences soient pris en compte au moment du recrutement, et que l'accès à la formation soit identique pour tous.
- Bilans annuels et initiatives déployées en concertation avec les représentants du personnel dans le cadre des plans d'actions pour l'égalité Femmes-Hommes.

Résultats 2021

Index égalité hommes femmes (France)¹ : **92/100**

Répartition des effectifs par genre



Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

- Aménagement de postes de travail, au siège et en entrepôts notamment.
- Partenariats avec le secteur protégé et adapté : intégration de salariés du CAT Armor et de l'ESAT de l'Isles aux Bois sur les sites logistiques de Païkan (35) et de Vatry (51), et achats réguliers de diverses prestations de services et de produits.
- Emploi tout au long de l'année de salariés à domicile lourdement handicapés pour la réalisation de certaines missions administratives.
- Participation deux fois par an au salon de recrutement virtuel Hello Handicap, qui permet de recruter des personnes pour des contrats à durée déterminés en magasin essentiellement, et à d'autres salons spécialisés.
- Collaboration depuis 2020 avec l'Institut Solacroup de Dinard (22) pour proposer des stages à des jeunes en situation de handicap.
- Formation des collaborateurs au handicap grâce à un module e-learning et sensibilisation via des animations régulières et des temps forts à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées : conférences, jeux, défis, etc.

¹ Calculé pour les sociétés du Groupe pour lesquelles l'index est calculable.



Bonobo

Risque lié à l'éthique des affaires et à la corruption

Le contexte réglementaire en matière d'éthique des affaires et de relations entre donneur d'ordres et fournisseurs est en évolution constante. Il est primordial pour le Groupe Beaumanoir de respecter les réglementations en vigueur. Il est également important de mettre en place des pratiques d'achats responsables, afin de sécuriser l'approvisionnement et de construire avec ses fournisseurs des partenariats solides, capables d'assurer un développement durable et rentable pour tous.

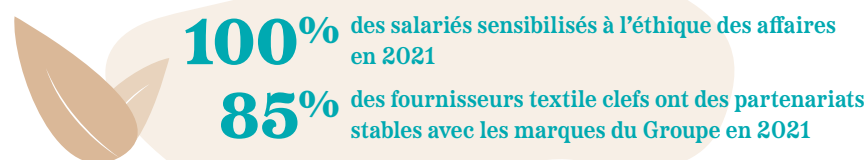
Politiques

Le Groupe Beaumanoir implique et sensibilise ses collaborateurs à l'éthique des affaires et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale via sa Charte Ethique et une politique de formation obligatoire.

Il a mis en place une gouvernance adaptée pour suivre et piloter la gestion de ce risque et un dispositif d'alerte permettant à toute personne d'informer la Direction d'un fait ou comportement non éthique.

En parallèle, le programme « Supplier Relationship Management » vise à établir des relations durables, équilibrées et de confiance avec les fournisseurs textiles et accessoires de mode.

Objectifs et performance



Indicateurs clefs de performance

	Part des salariés ¹ sensibilisés à l'éthique des affaires	Part des fournisseurs clefs stables ²
2021	70%	84%
2020	66%	79%

1. Salariés travaillant dans les bureaux (hors magasins et entrepôts logistiques)

2. Fournisseurs représentant plus de 80% de la valeur d'achat du Groupe Beaumanoir ayant collaboré avec les marques du Groupe sur les deux derniers exercices

Principales actions

Engagement des collaborateurs en matière d'éthique des affaires

- Début 2022, mise à jour et diffusion de la Charte éthique collaborateurs (<https://www.groupe-beaumanoir.com/ethique-signallement/>) qui rappelle les valeurs du Groupe, ses principes éthiques en matière de conduite des affaires (fiabilité, sincérité, équité, responsabilité sociétale et lutte contre la corruption) et les règles qui doivent guider les comportements des salariés dans leur activité professionnelle.
- Actualisation et déploiement fin 2021 du module e-learning obligatoire pour les salariés du siège portant spécifiquement sur les règles de conduite, telles que définies dans la Charte Ethique.
- Poursuite des formations en présentiel à l'éthique des affaires destinées aux collaborateurs les plus à risque (équipes achats, contrôleurs qualité...) et déployées dans les principaux bureaux d'achats et de liaison.
- Mise en place depuis 2018 de règles spécifiques de référencement et paiement des fournisseurs, visant à renforcer le programme de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.
- Nomination de « Relais compliance » dans les principales filiales du Groupe (Chine, Bangladesh, Turquie, Suisse, Espagne) afin d'assurer au mieux le respect de ses engagements à l'international.

Gouvernance de la démarche et dispositif d'alerte

- Commission composée des dirigeants du Groupe et présidée par la Direction Générale créée depuis 2018 et destinée à traiter les potentiels signalements et à assurer une démarche de progrès continu en matière de conformité.
- Mise à disposition de tous les salariés d'une Procédure de signalement interne, pour signaler l'existence de faits ne respectant pas les valeurs et les principes éthiques définis par le Groupe.
- Mise à jour en 2021 de notre analyse de risques concernant l'éthique des affaires qui a permis d'identifier de nouvelles pistes de progrès pour l'année à venir.

Gestion de la relation fournisseur

- Démarche d'amélioration continue de l'outil de gestion de la relation fournisseur déployé depuis 2017 et visant à améliorer la connaissance des fournisseurs, rationaliser et stabiliser le parc, gérer les risques et suivre les performances financières et extra-financières, identifier plus facilement les fournisseurs à potentiel avec lesquels renforcer les partenariats et favoriser l'innovation.

Résultats 2021

Nombre de fournisseurs textile et accessoires de mode : **263**

Risque lié à la traçabilité et à la transparence

Compte tenu sa complexité, connaître sa chaîne d'approvisionnement est une priorité pour les entreprises du secteur textile pour maîtriser et réduire les risques sociaux et environnementaux potentiels liés à leurs fournisseurs directs et indirects. C'est également une priorité pour répondre aux attentes de leurs parties prenantes, et notamment de leurs clients qui souhaitent avoir de plus en plus d'informations sur les produits, leurs conditions de fabrication, ou encore leur impact sur l'environnement, de manière à pouvoir faire un achat éclairé.

Dans ce contexte, il est indispensable pour le Groupe Beaumanoir d'avoir une vision claire de l'ensemble de ses fournisseurs et d'être plus transparent.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir s'est attelé depuis plusieurs années à rationaliser son parc fournisseurs, et à améliorer la connaissance qu'il en a. Cette démarche de progrès s'accompagne d'un important travail de cartographie de ses fournisseurs directs et indirects visant à améliorer la traçabilité des produits sur l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement.

En matière de transparence, le Groupe poursuit ses travaux sur l'affichage environnemental via sa marque Bonobo, afin de permettre au client d'évaluer l'impact des vêtements sur l'environnement.

Objectifs et performance

100% des usines de confection cartographiées
100% des usines de tissu¹ cartographiées d'ici 2025

Indicateurs clefs de performance

Nombre d'usines de tissage, filature et teinture cartographiées

2021 : 235

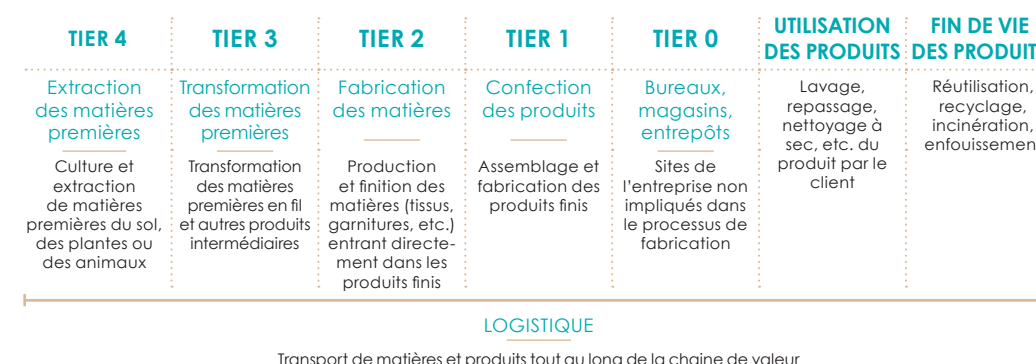
2020 : 109

1. Tissus en provenance de fournisseurs / usines « nominés », c'est à dire choisis par le Groupe Beaumanoir

Principales actions

Cartographie de la chaîne d'approvisionnement

La chaîne de valeur de l'industrie de l'habillement



Source : WRI authors.

- Cartographie complète des usines de confection.
- Cartographie complète des usines de délavage des jeans.
- Poursuite des travaux de cartographie des usines de tissage, filature et teinture.
- Poursuite des travaux de cartographie des sous-traitants des usines de broderie et d'impression au Bangladesh, en Turquie.

Résultats 2021

Nombre de pays de production : **18**

Part des usines de confection cartographiées : **100%**

Nombre d'usines de confection : Total : **673**

Hors Union Européenne : **546**

Transparence vis-à-vis du client

- Depuis 2018, étiquetage environnemental de l'ensemble des jeans de la marque Bonobo permettant d'évaluer, grâce au logiciel EIM (Environmental Impact Measurement) de Jeanologia, l'impact des étapes de teinture et de délavage selon quatre critères : eau, énergie, produits chimiques, santé des travailleurs.
- Participation aux études tests d'Analyse de Cycle de Vie des produits menées dans le cadre de l'Europe¹ via notre marque Bonobo
- Participation active du Groupe à la définition d'une nouvelle méthodologie d'affichage environnemental au niveau français dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Ministère de la Transition Ecologique en 2021 : dépôt de dossiers² présentant des méthodologies alternatives sur l'Analyse de Cycle de Vie des produits, le calcul d'impact environnemental et l'affichage au consommateur.

1. « Supporting studies » du Product Environmental Footprint (PEF) pour l'habillement et la chaussure

2. Appel à projet « X-tex YUKAN » et « X-Tex Enseignes »

Risque de non-respect des droits de l'Homme et des principes internationaux du travail

Au même titre que d'autres industries, l'industrie textile peut être confrontée au non-respect des droits de l'Homme et des réglementations internationales en matière de conditions de travail par certaines entreprises. Il est indispensable pour un groupe international et un important donneur d'ordres tel que le Groupe Beaumanoir de prendre les mesures nécessaires pour que les produits commercialisés par ses marques soient fabriqués dans le respect des normes sociales internationalement reconnues.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir a défini une Charte Sociale et Environnementale, où sont détaillées ses exigences en matière de respect des droits de l'Homme et du droit du travail, et ne travaille qu'avec des fournisseurs l'ayant signée.

Afin de s'assurer que les normes sociales de la Charte sont appliquées dans les usines, des audits sociaux et des visites de contrôle sont réalisés dans l'ensemble des pays de sourcing du Groupe.

En parallèle, un programme d'accompagnement des usines dans la mise en place d'actions correctives, lorsque cela est nécessaire, a été mis en place.

Il s'accompagne d'un dispositif de sanctions et de déréférencement en cas de non-conformité persistante.

Objectifs et performance



Indicateurs clefs de performance

	Part des usines de confection hors Union Européenne auditées	Part des usines de confection hors Union Européenne avec une résultat d'audit « BON »
2021	100%	49%
2020	99,7%	33%

1. Tissus en provenance de fournisseurs / usines « nominés », c'est à dire choisis par le Groupe Beaumanoir

Principales actions

Engagement de la chaîne d'approvisionnement

- Membre actif d'amfori BSCI¹ depuis 2013.
- Membre actif d'ICS¹ depuis début 2021, l'objectif étant d'accroître encore la mutualisation des audits sociaux avec les autres marques et groupes de distribution textile.
- Charte Sociale et Environnementale signée obligatoirement par les fournisseurs directs des marques intégrant le code de conduite amfori BSCI², les règles relatives à la qualification des nouvelles usines et l'interdiction formelle de la sous-traitance non déclarée.
- Information systématique des fournisseurs de la démarche amfori BSCI et ICS, du processus d'audit par les équipes ou prestataires externes et des critères d'évaluation.
- Application du mécanisme de l'« effet de cascade » : les fournisseurs des marques doivent communiquer le code de conduite à leur propres sous-traitants et fournisseurs.

Résultats 2021

Part des fournisseurs signataires de la Charte Sociale et Environnementale : **100%**

Audits sociaux des fournisseurs

- Formation proposée aux fournisseurs en amont des audits leur donnant la possibilité de se préparer et de s'auto-évaluer pour améliorer si besoin certains points par anticipation.
- Audits réguliers des usines, réalisés en interne par les auditeurs sociaux du Groupe établis en Chine, en Turquie, au Bangladesh et en France, ou par des prestataires externes reconnus et accrédités par amfori BSCI ou ICS.
- Depuis 2019, révision du process de conduite des audits pour réaliser principalement des audits inopinés ou semi-annoncés, qui permettent d'avoir un reflet réaliste des conditions de travail.
- Contrôle par les collaborateurs des bureaux d'achat et de liaison répartis dans les principaux pays de sourcing, des points de conformité sociale clefs, lors de leurs visites d'usines (utilisation de la « Factory Checklist » du Groupe).

Résultats 2021

Nombre d'audits réalisés sur la période : **186**

1. amfori BSCI et ICS (Initiative for Compliance & Sustainability) sont des organisations qui regroupent des donneurs d'ordre de différents secteurs d'activité dont l'objectif est d'améliorer les conditions de travail dans leur chaîne d'approvisionnement.

2. Code de conduite basé sur les conventions internationales reconnues en matière de protection des droits des travailleurs, qui énonce les exigences de ses membres en matière sociale et environnementale : interdiction du travail des enfants et du travail forcé, protection spéciale des jeunes travailleurs, horaires de travail et rémunération, santé et sécurité au travail, liberté d'association, non-discrimination, absence d'emplois précaires, protection de l'environnement, et politique de responsabilité sociale.

Audits des usines de confection (28/02/2022)

Zone de production	Nombre total d'usines	% d'usines auditées
Union Européenne	127	31%
Hors Union Européenne	546	100%
Total Groupe	673	87%

Accompagnement des fournisseurs dans une démarche de progrès

- Accompagnement des usines dans l'analyse des causes des non-conformités et dans la mise en œuvre des plans d'actions correctives, en cas de résultats d'audit insuffisants.
- Poursuite de l'accompagnement des usines où sont constatées des heures de travail excessives au Bangladesh.
- Sessions de formation organisées par amfori BSCI dans les pays de sourcing proposées aux responsables conformité et production des usines, en fonction de leurs besoins ou de la nature des non-conformités décelées durant les audits.

Conformité des usines auditées

(hors UE)

résultat BON

49%

résultat A AMELIORER

50%

résultat INSUFFISANT

1%

Exigence de conformité

- Audits de suivi réguliers afin de constater la bonne mise en œuvre des actions correctives.
- Système de sanction graduel qui va de l'envoi d'un avertissement pour les sites qui s'engagent à mettre en œuvre les actions correctives adéquates, à la rupture définitive des relations commerciales pour les sites qui refusent de s'engager dans une démarche de progrès ou qui ne parviennent pas à s'améliorer malgré l'accompagnement du Groupe.



Morgan

Risques de pollution et d'épuisement de la ressource en eau

L'eau joue un rôle essentiel dans la chaîne de valeur de l'industrie textile, que ce soit en amont pour obtenir les fibres naturelles et transformer les textiles (teinture et délavage), ou en aval pour l'utilisation des vêtements par les clients. Préserver l'eau est une priorité pour le Groupe Beaumanoir, pour accroître notamment la résilience de son modèle d'affaires face à une ressource naturelle en tension et limiter les risques d'image.

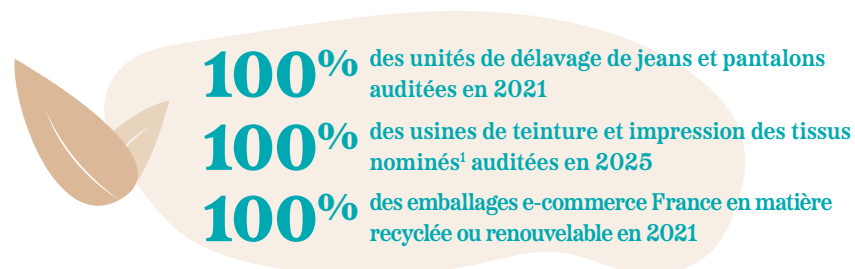
Politiques

Le Groupe Beaumanoir s'est engagé à réduire la quantité d'eau consommée et à préserver sa qualité sur sa chaîne d'approvisionnement au travers d'une politique d'audits environnementaux ciblés, mise en œuvre dans des unités de production clefs.

Ses marques déploient également des démarches d'éco-conception de leurs produits et de leurs emballages pour limiter la quantité d'eau utilisée dans les process de fabrication et la pollution des océans.

Elles sensibilisent, en parallèle, leurs clients à un entretien éco-responsable de leurs vêtements.

Objectifs et performance



Indicateurs clefs de performance

Part des unités de délavage auditées² :

2021 : 100%

2020 : 84%

1. Tissus en provenance d'usines fournisseurs choisies par le Groupe Beaumanoir.
2. Audits environnementaux portant sur les stations d'épuration des eaux usées.

Principales actions

Meilleure gestion de l'eau dans les usines

- Audits environnementaux des usines de délavage des fournisseurs de jeans et pantalons initiés depuis 2018, avec pour objectif principal de garantir, dans chaque usine, la présence d'une station d'épuration des eaux usées fonctionnelle.
- Accompagnement des fournisseurs et mise en œuvre de plans d'actions correctives.
- Déploiement du programme d'audit environnemental des usines de teinture et impression des tissus nominés courant 2021.

Démarche d'éco-conception des produits visant à économiser l'eau

- Substitution des fibres conventionnelles par des fibres plus économes en eau telles que le coton recyclé, le coton biologique, la viscose EcoVero®, le Tencel®, etc. (pour plus de détails se reporter à la section « Matières premières » du rapport).
- Évolution des traitements et des process de fabrication des jeans Bonobo et Cache Cache au profit de technologies utilisant moins d'eau et de produits chimiques¹ : délavage à l'ozone, laser, procédé e-flow... Démarche encadrée par l'EIM scoring de Jeanologia².

Réduction des emballages en plastique

- Suppression initiée en 2019 d'une partie des sachets en plastique (polybags) utilisés pour l'acheminement et la protection des produits depuis les pays de sourcing.
- Étude menée en 2021 visant à incorporer au minimum 50% de plastique recyclé dans les polybags dès 2022.
- Remplacement à compter de 2021 des enveloppes d'expédition e-commerce en plastique conventionnel par des enveloppes réutilisables, en plastique 100% recyclé.

Engagement des clients

- Conseils d'entretien pour prendre soin des produits tout en préservant la planète donnés sur les sites internet des marques et logo renvoyant vers le site « clevercare.info » du Cofreet³ apposé sur les étiquettes d'entretien des vêtements.
- Mise à disposition des équipes de vente France de l'application « Mon Étiquette » du Cofreet pour apporter des conseils de qualité aux clients en matière d'entretien de leurs vêtements et sensibilisation à la préservation de l'environnement, et notamment de l'eau.

1. Économie d'eau de 70% à 100% et de produits chimiques d'au moins 50% par rapport à des procédés de fabrication conventionnels

2. Environmental Impact Measurement Software de Jeanologia : <https://www.jeanologia.com/portfolio/eim-environmental-impact-software/>

3. Comité Français de l'Étiquette pour l'Entretien Textile

Risque lié au changement climatique

Le changement climatique fait peser un risque important sur l'ensemble des activités économiques mondiales. Dans le cadre de l'Accord de Paris, les États se sont engagés à limiter les émissions de gaz à effet de serre pour maintenir la hausse des températures en deçà de 2°C.

Dans ce contexte, face aux nouvelles réglementations en vigueur, aux fortes attentes de la société civile et de ses clients concernant le climat, au renchérissement de l'énergie, le Groupe Beaumanoir se doit d'agir sur l'ensemble de sa chaîne de valeur pour limiter l'impact de ses activités sur le réchauffement climatique, assurer la résilience de son modèle économique et améliorer sa performance.

Politiques

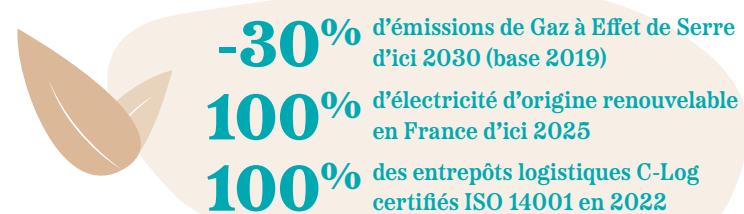
Le Groupe Beaumanoir mesure les émissions de Gaz à Effet de Serre de ses activités, de manière à définir et piloter une stratégie carbone alignée sur l'engagement de réduction de 30% pris à horizon 2030.

Afin de réduire ses émissions, le Groupe met en place des politiques d'achats ambitieuses, privilégiant des produits et services plus durables et moins impactants.

Il mène également une démarche d'efficacité énergétique dans l'ensemble des sites qu'il opère directement et de certification environnementale systématique de ses entrepôts logistiques.

En parallèle, le Groupe sensibilise et engage ses parties prenantes (fournisseurs, affiliés, clients et collaborateurs) sur les thématiques environnementales, afin les rendre acteurs du changement.

Objectifs et performance



Indicateurs clefs de performance

Part d'électricité d'origine renouvelable

	France	Monde
2021	54%	52%
2020	59%	57%

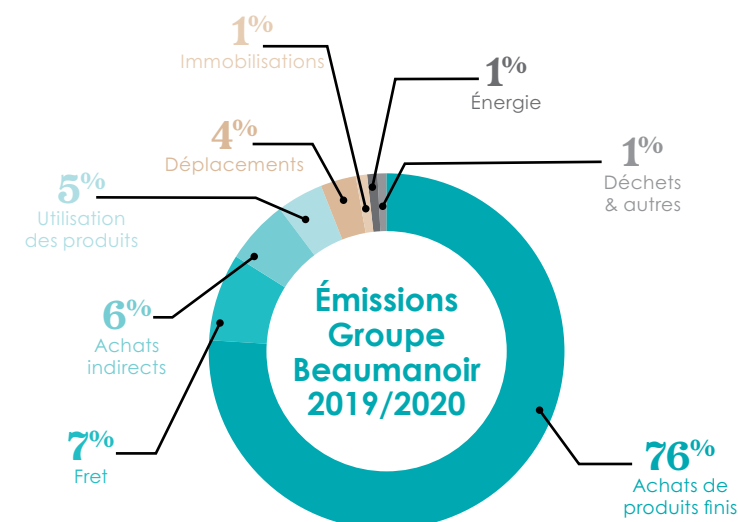
Principales actions

Mesure et pilotage des émissions carbone

- Calcul des émissions de gaz à effet de serre sur le périmètre consolidé du Groupe en 2020 (scopes 1, 2 et 3)
- Mise en place en 2021 d'un Comité carbone, réunissant des représentants des différentes directions de l'entreprise, dont la mission est de définir la stratégie carbone du Groupe Beaumanoir et de suivre l'atteinte des objectifs dans le temps.
- Dans une démarche d'amélioration de la qualité des données collectées, démarrage fin 2021 d'un groupe projet pour affiner les émissions carbonées des prestataires logistiques aval.

Résultats¹

Émissions totales : **393 000** t_{éq}CO₂



Achats responsables

- Utilisation de fibres textiles éco-responsables dans les collections visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à chaque produit (pour plus de détails se reporter à la section « Matières premières » du rapport).
- Contrats d'achat d'énergie renouvelable pour les sites opérés.
- Depuis 2021, sacs de caisse en papier 100% recyclé pour toutes les marques, qui sensibilisent en parallèle leurs clients à leur usage lors du passage en caisse.
- Éco-conception de certains emballages plastique (pour plus de détails se reporter à la section « Eau » du rapport).

1. Émissions carbone liées aux déplacements des visiteurs vers les magasins non pris en compte. Émissions calculées selon la méthodologie du Protocole GHG.

- Démarche numérique responsable lancée en 2018 et pilotée par le Comité Green IT, ayant permis de sélectionner des équipements plus durables, d'optimiser le taux d'équipement des collaborateurs, d'allonger la durée de vie des matériels, de sensibiliser les collaborateurs à l'enjeu, etc.
- Projets pilotes menés courant 2021 en magasin pour tester de nouveaux revêtements de sol à base de caoutchouc recyclé.

Réduction de la consommation d'énergie

Accompagnement des fournisseurs textile

- Membre actif d'amfori BEPI¹ depuis 2015
- Lancement en 2020 d'un projet pilote d'efficacité énergétique dans les usines avec BEPI, s'articulant comme suit : collecte des données énergétiques, formation des usines à l'efficacité énergétique, accompagnement individualisé par un consultant spécialisé si besoin, puis mise en œuvre d'actions concrètes d'efficacité énergétique.

Programme énergie magasins

- Aménagement des points de vente pour réduire leur consommation d'énergie : installation d'éclairages LED et d'équipements de chauffage et climatisation à haute performance énergétique, amélioration progressive de l'isolation thermique et de l'étanchéité à l'air des bâtiments, mise en place systématique à compter de début 2022 de détecteurs de présence dans les pièces annexes et de sondes crépusculaires sur les enseignes, optimisation de la luminosité des surfaces de vente, etc.
- Sensibilisation régulière de l'ensemble des équipes réseaux au bon respect des consignes énergie du Groupe, via des affiches, des formations, des réunions...
- Suivi et analyse tout au long de l'année des consommations énergétiques de l'ensemble des sites opérés et traitement des alertes de surconsommation grâce à une plateforme digitale et l'accompagnement d'une société spécialisée.
- Exigence de conformité à la Réglementation Thermique 2012 ou 2020 pour les locaux commerciaux livrés.

Programme énergie entrepôts

- Réduction de la consommation liée à l'éclairage (remplacement de certains luminaires, recours au zonage et réglages)
- Optimisation du pilotage de l'énergie grâce à la Gestion Technique Centralisée (GTC) et à la programmation des équipements de chauffe, aménagement des sites pour limiter les points d'entrée, rétrofit d'équipements énergivores, etc.
- Certification ISO 14001 du siège de l'activité logistique et des entrepôts
- Certification HQE Construction et THPE de l'entrepôt de Saint-Malo et HQE Production de celui de Longueil Sainte Marie.
- Certification BREEAM des entrepôts d'Epinoy et de Poupry obtenue en 2021.

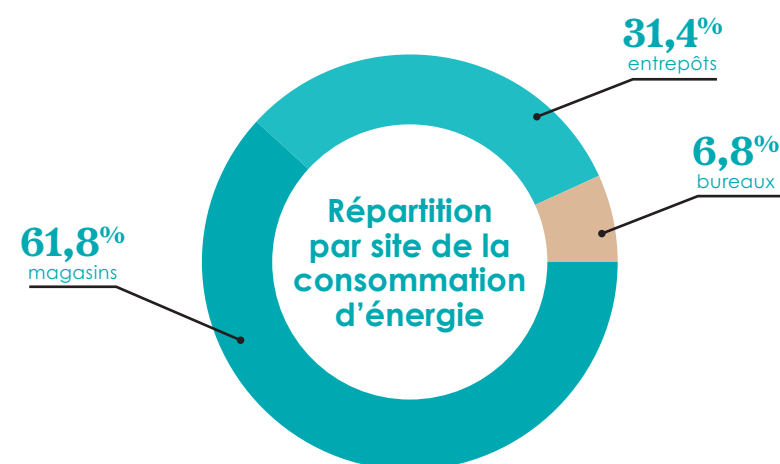
1. amfori BEPI (Business Environmental Performance Initiative) est une organisation internationale qui regroupe des donneurs d'ordre de différents secteurs d'activité dont l'objectif est d'améliorer la performance environnementale des usines de leur chaîne d'approvisionnement dans les pays à risque

Résultats 2021

Part des entrepôts certifiés ISO 14001 : **100%** (7 sites sur 7)

Consommation d'énergie : **26 518 MWh**

dont
 électricité conventionnelle : 10 383 MWh
 électricité renouvelable : 11 265 MWh
 gaz : 4 870 MWh



Transport des produits et mobilité des collaborateurs

- Acheminement en train de certains produits entre la France et la Chine.
- Travail de cartographie des magasins pouvant être livrés avec des véhicules à faibles émissions initié en 2021 par les équipes C-Log.
- Livraison en 2021 de 12 magasins pilotes des agglomérations de Rennes et Saint Malo en véhicules électriques ou GNV - plus petits, moins polluants et moins bruyants.
- Évolution de la flotte de voitures d'entreprise avec l'intégration d'une part de plus en plus importante de véhicules hybrides et électriques.
- Installation de bornes électriques sur les sites logistiques et au siège de Saint-Malo.

Sensibilisation des clients et des collaborateurs

- Sensibilisation des clients à l'entretien durable des textiles via l'étiquetage des vêtements, les sites internet des marques et la formation des équipes magasin.
- Module e-learning « Mon point de vente responsable » pour former les équipes magasin au bon usage des ressources (énergie, eau, papier...).
- Sensibilisation régulière des collaborateurs siège aux éco-gestes lors du parcours nouveaux entrants, de campagnes de communication et d'affichage ou d'événements.

Risques environnementaux liés à la fin de vie des produits

La pression sur les ressources naturelles est aujourd'hui forte partout dans le monde et pousse le législateur et l'ensemble des acteurs économiques à agir pour favoriser une économie moins prédatrice et plus circulaire.

Le Groupe Beaumanoir doit naturellement respecter ces nouveaux cadres réglementaires. Il doit aussi prendre en compte la raréfaction des ressources et l'évolution des attentes de la société civile et des comportements, pour réduire et valoriser ses déchets mais aussi innover et offrir des produits et services plus durables à ses clients.

Politiques

Au cours des dernières saisons, les marques du Groupe ont fait évoluer leur politique d'achat de textile afin d'optimiser leurs stocks et limiter la surproduction de produits finis et les invendus.

Elles ont également développé une nouvelle offre de services pour engager leurs clients et leur donner les moyens de s'engager en faveur d'une économie circulaire.

En parallèle, le Groupe Beaumanoir déploie sur l'ensemble de ses sites une politique de gestion des déchets visant à les réduire, les trier et les valoriser encore davantage, et met en œuvre un accompagnement de ses fournisseurs sur cette thématique.

Objectifs et performance



Indicateur clef de performance

Part des magasins (France)¹ proposant une collecte de vêtements usagés :

2021 : 100%

2020 : 49%

1. Magasins Cache Cache, Bonobo, Bréal et Vib's. Hors magasins Morgan et C-Stock, non intégrés à l'objectif Groupe.

Principales actions

Réduction et gestion des invendus

- Optimisation et réduction des stocks en amont et en aval, grâce au développement d'outils de pilotage, au travail mené par les bureaux d'achat avec leurs fournisseurs et par les équipes de pilotage des flux et à une meilleure animation des politiques de démarque.
- Gestion des invendus des marques par la société de déstockage C-Stock, filiale du Groupe Beaumanoir, qui utilise différents canaux de distribution pour leur offrir un débouché commercial.
- Aucun produit n'est détruit, à l'exception de ceux pouvant présenter des risques en matière de santé ou de sécurité.

Deuxième vie des produits

- Dispositif de reprise de vêtements usagés offert toute l'année au client dans les magasins Bonobo, Cache Cache, Bréal et Vib's, en partenariat avec la société Patatam, spécialisée dans la seconde main des produits textile.
- Pour la troisième année consécutive, participation des marques du Groupe à la campagne nationale #RRRR (#RéduisonsRéutilisonsRéparonsRecyclons) pilotée par l'éco-organisme Refashion et destinée à sensibiliser le citoyen-consommateur à la seconde vie des produits textiles.
- Opération « Vide dressing » menée une à deux fois par an dans un espace de déstockage de Saint-Malo donnant la possibilité à chacun de louer un portant pendant quelques jours pour vendre les vêtements, accessoires ou chaussures qu'il ne souhaite plus porter.
- Programmes ciblés visant à donner une deuxième vie à des produits n'ayant plus d'usage en magasin tels que les mannequins, les cintres, les consommables d'impression...

Résultats 2021

Nombre de vêtements usagés collectés : **1 442 494**

Dons aux associations

- Dons à des associations partenaires locales des vêtements et accessoires de mode présentant un petit défaut qualité et qui n'ont pu être mis à la vente (Les Restos du Cœur, Le Secours Populaire, La Croix Rouge Française...).
- Dons d'échantillons de tissus reçus par les équipes achats de Saint-Malo à l'atelier couture de l'Institut Médico-Educatif de Tréleau, pour permettre à des jeunes en situation de handicap de s'exercer à confectionner de petits articles.

Valorisation des déchets

- Tri et recyclage des déchets d'exploitation des entrepôts : carton, papier, bois, verre, métal, glassine et certains plastiques.
- Dispositifs de tri et recyclage des cartons et, lorsque la filière de valorisation existe localement, de certains plastiques dans les magasins opérés par le Groupe.
- Poursuite de la collaboration avec l'éco-organisme Valdélia pour assurer le recyclage des déchets d'éléments d'ameublement.
- Démarche d'éco-bureaux, avec tri systématique des déchets sur les sites.
- Accompagnement des fournisseurs dans la gestion de leurs déchets, avec comme exigence le respect des obligations légales, l'obtention des permis nécessaires, le tri des déchets dangereux et non dangereux, la formation des ouvriers à la gestion des déchets, l'absence d'incinération de déchets sur site.

Résultats 2021

Part des déchets valorisés¹ dans les entrepôts : **89%**

Part des déchets recyclés² dans les entrepôts : **89%**

1. Part des déchets recyclés ou incinérés (valorisation énergétique).
2. Part des déchets recyclés.



Cache Cache



Bréal

Les résultats RSE

Indicateurs RSE publiés dans le rapport

Risques et Indicateurs	TYPE	PÉRIMÈTRE	VALEUR
QUALITÉ DE L'OFFRE			
Part des références produits avec test qualité en laboratoire	KPI	monde	73,8 %
Part des pièces livrées ayant eu un contrôle de qualité	Résultat	monde	97,3 %
Part des entrepôts logistiques certifiés ISO 9001	Résultat	monde	7 / 7
Part des entrepôts logistiques certifiés OEA	Résultat	monde	6 / 7
SÉCURITÉ ET SANTÉ DES CLIENTS			
Taux de conformité tests chimiques	KPI	monde	98,6 %
Nombre de familles de substances chimiques suivies en laboratoire	Résultat	monde	11
Nombre de tests laboratoire sur propriétés chimiques	Résultat	monde	5 811
MATIÈRES PREMIÈRES			
Part des fibres éco-responsables	KPI	monde	38 %
Part du coton éco-responsable	KPI	monde	86 %
Part des fibres d'origine animale	KPI	monde	1,8 %
ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION DES TALENTS			
Effectif salarié total	Résultat	monde	4 118
Part des contrats permanents dans l'effectif total	KPI	monde	91 %
Part des salariés bénéficiant d'un point annuel avec le manager	KPI	France	72 %
Ancienneté moyenne	Résultat	monde	5,6 années
Nombre de partenariats écoles	Résultat	France	10
Nombre de salariés formés	Résultat	monde	2 174
Part des managers formés au management	Résultat	France	62 %
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES			
Part des femmes au sein des cadres dirigeants	KPI	France	56 %
Index égalité hommes femmes	Résultat	France	92 / 100
Taux d'emploi de travailleurs handicapés	KPI	monde	2,9 %
Part des salariés de moins de 35 ans dans l'effectif total	Résultat	monde	52 %
Part des contrats alternants dans l'effectif total	Résultat	France	5,2 %
Part des femmes dans l'effectif total	Résultat	monde	83 %
ÉTHIQUE DES AFFAIRES			
Part des salariés sensibilisés à l'éthique des affaires	KPI	monde	70 %
Part des fournisseurs clefs stables	KPI	monde	84 %
Nombre de fournisseurs textile et accessoires de mode	Résultat	monde	263
TRAÇABILITÉ ET TRANSPARENCE			
Nombre d'usines de rang 2 & 3 cartographiées	KPI	monde	235
Nombre de pays de production	Résultat	monde	18
Nombre d'usines de rang 1	Résultat	monde	673
Nombre d'usines de rang 1 hors UE	Résultat	monde	546
DROITS DE L'HOMME ET CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT			
Part des fournisseurs signataires de la charte Sociale et environnementale	KPI	monde	100 %
Part des usines de rang 1 hors UE auditées	KPI	monde	100 %
Part des usines de rang 1 hors UE auditées avec résultat « BON »	KPI	monde	49 %
Nombre d'audits sociaux réalisés sur la période	Résultat	monde	186
PRÉSERVATION DE L'EAU ET DES OCÉANS			
Part des unités de délavage auditées	KPI	monde	100 %
ÉNERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE			
Émissions carbone	Résultat	monde	393 000 téq CO ₂
Consommation d'énergie	Résultat	monde	26 518 MWh
Part de l'électricité d'origine renouvelable	KPI	monde	52 %
Part des entrepôts logistiques certifiés ISO 14001	Résultat	monde	7 / 7
ÉCONOMIE CIRCULAIRE			
Part des magasins proposant la reprise de vêtements usagés	KPI	France	100 %
Nombre de vêtements usagés collectés	Résultat	monde	1 442 494
Part des déchets recyclés dans les entrepôts	Résultat	monde	89 %

Méthodologie et périmètre de reporting

Les indicateurs RSE sont décrits dans un protocole de reporting détaillé, établi par la Direction RSE du Groupe Beaumanoir conjointement avec les directions impliquées dans le reporting extra-financier. Ce protocole, à la disposition des responsables de collecte, précise la définition des indicateurs, les périmètres spatio-temporels, le mode de recueil des indicateurs, les méthodes de calculs et les modalités de contrôle.

Le terme « Groupe Beaumanoir » recoupe CCV Beaumanoir Holding, holding du Groupe, et toutes les sociétés contrôlées par cette dernière.

Les indicateurs publiés dans la DPEF correspondent à l'ensemble des sociétés et sites du « Groupe Beaumanoir », sauf indications contraires précisées dans le corps du texte.

Les indicateurs publiés dans la DPEF couvrent la période du 1er mars au 28 février ou les saisons Printemps-Eté et Automne-Hiver, à l'exception des indicateurs suivants qui sont basés sur l'année calendaire :

- Salariés formés,
- Collaborateurs bénéficiant d'une revue de performance annuelle avec leur manager,
- Emploi de travailleurs handicapés,
- Partenariats écoles,
- Consommation d'énergie,
- Recyclage et valorisation des déchets.



Notre Mo(n)de pour demain

